



Le 30 novembre 2017

JO n° 279 du 30 novembre 2017 :

Ministère de la Culture :

Décret du 27 novembre 2017 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome (M. Thierry Tuot)

Arrêté du 22 novembre 2017 portant nomination dans le corps des chargés d'études documentaires des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale à la suite du concours externe organisé au titre de l'année 2016

Autres autorités :

Rapport relatif au décret n° 2017-1622 du 28 novembre 2017 portant virement de crédits

Décret n° 2017-1622 du 28 novembre 2017 portant virement de crédits (culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture, Patrimoines et Création)

Rapport relatif au décret n° 2017-1624 du 28 novembre 2017 portant transfert de crédits

Décret n° 2017-1624 du 28 novembre 2017 portant transfert de crédits (pour les médias, livre et industries culturelles : Presse et médias)

Rapport relatif au décret n° 2017-1632 du 28 novembre 2017 portant virement de crédits

Décret n° 2017-1632 du 28 novembre 2017 portant virement de crédits (pour l'action extérieure de l'État : Diplomatie culturelle et d'influence)

Rapport relatif au décret n° 2017-1633 du 28 novembre 2017 portant transfert de crédits

Décret n° 2017-1633 du 28 novembre 2017 portant transfert de crédits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture)

Délibération n° 2017-62 du 22 novembre 2017 relative au principe de pluralisme politique dans les services de radio et de télévision

JOUE du 30 novembre 2017 (L314, L315 - C406, C406A, C407, C408) :

Notification préalable d'une concentration (Affaire M.8664 - WME IMG/Perform/PIMGSA) - Cas susceptible d'être traité selon la procédure simplifiée(médias)

Recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil, de la Commission et du Service européen pour l'action extérieure du 2 avril 2014, sur le rôle joué par les organismes de radio et télédiffusion dans la présentation de l'Union européenne et de ses valeurs (2013/2187(INI))

Marché unique européen des communications électroniques : Résolution législative du Parlement européen du 3 avril 2014 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, et modifiant les directives 2002/20/CE, 2002/21/CE et 2002/22/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1211/2009 et (UE) n° 531/2012 (COM(2013)0627 - C7-0267/2013 - 2013/0309(COD)) ; Position du Parlement européen arrêtée en première lecture le 3 avril 2014 en vue de l'adoption du règlement (UE) n° .../2014 du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et modifiant les directives 2002/20/CE, 2002/21/CE et 2002/22/CE ainsi que, les règlements (CE) n° 1211/2009 et (UE) n° 531/2012 et la décision n° 243/2012/UE [Am. 1]

Communiqués de presse de l'Union européenne :

[Opening statements](#) by Vice-President Jyrki Katainen and Commissioner Elżbieta Bieńkowska at the press conference on Intellectual Property rights package

[Respect des droits de propriété intellectuelle](#) (fiche d'information)

[Propriété intellectuelle](#) : Protéger les savoir-faire européens et l'excellence en matière d'innovation

[Handicap](#) : Tous les citoyens devraient pouvoir jouir des mêmes droits

Communiqués de presse de la Cour de justice de l'Union européenne :

[Communiqué de presse n° 125/17](#) : Arrêt de la Cour de justice dans l'affaire C-265/16 : La mise à disposition de copies de programmes de télévision stockées dans un nuage (cloud) doit être autorisée par le titulaire des droits d'auteur ou des droits voisins

Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne :

[Affaire C-265/16](#) : Conclusions de l'avocat général M. Maciej Szpunar

[Affaire C-265/16](#) : Arrêt de la cour (troisième chambre) : « Renvoi préjudiciel - Rapprochement des législations - Droit d'auteur et droits voisins - Directive 2001/29/CE - Article 5, paragraphe 2, sous b) - Exception de copie privée - Article 3, paragraphe 1 - Communication au public - Mode technique spécifique - Fourniture d'un service d'enregistrement vidéo dans le nuage (cloud computing) de copies d'œuvres protégées par le droit d'auteur, sans l'accord de l'auteur concerné - Intervention active du prestataire du service dans ledit enregistrement »

Autres infos :

Discours/Communiqués :

[Culture](#) - Un nouveau souffle pour le patrimoine

[Modernisation](#) - 4^e édition du Panorama des grands projets SI de l'État : 61 projets à la loupe (accès au Panorama : [cliquez ici](#))

Projet de loi de finances pour 2018 :

[Sénat - Avis n° 112 \(tome IV, fascicule 1\)](#) : Médias, livre et industries culturelles : Audiovisuel et avancées à l'audiovisuel public, de M. Jean-Pierre Leleux, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

[Sénat - Avis n° 112 \(tome IV, fascicule 3\)](#) : Médias, livre et industries culturelles : Livre et industries culturelles, de M^{me} Françoise Laborde, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

Questions/Réponses Assemblée nationale/Sénat :

[Assemblée nationale - Question de M. Pascal Bois](#) à M^{me} la ministre de la Culture sur l'Europe de la culture : Compte rendu intégral de la 1^{re} séance du mercredi 29 novembre 2017

Circulaires :

[Performance publique - Circulaire 1BE-17-3661 du 29 novembre 2017](#) (NOR : CPABI730542C) relative à la mise en œuvre des mesures visant à assurer le respect en gestion du plafond de dépenses global de la loi de finances initiale pour 2018

Jurisprudences :

Légifrance - [CAA de Nantes, 5^e chambre, Affaire n° 16NT00767](#) : refus d'inscription d'un immeuble au titre des monuments historiques

Conseil constitutionnel - [Décision n° 2017-755 DC du 29 novembre 2017](#) - Loi de finances rectificative pour 2017

Conseil constitutionnel - [Communiqué de presse - 2017-755 DC](#) : Décision n° 2017-755 DC du 29 novembre 2017 - Loi de finances rectificative pour 2017

Conseil constitutionnel - [Dossier documentaire](#) : Décision n° 2017-755 DC du 29 novembre 2017 - Loi de finances rectificative pour 2017

Périodiques en ligne :

Cour de cassation - [Bulletin d'information n° 872 du 1^{er} décembre 2017](#), dont :

[II. - Titres et sommaires d'arrêts - Arrêts des chambres](#) : N° 1310 : Presse : Provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. - Exclusion. - Cas. - Propos s'inscrivant dans le cadre d'un débat d'intérêt général. - Propos ne dépassant pas les limites admissibles de la liberté d'expression.